



# Flash Neuvilleois

N° 3 – octobre 2021

## Brèves du Conseil

Ce trimestre fut marqué par un sinistre survenu fin Juillet. La cave de la mairie s'est retrouvée inondée suite à la rupture de canalisation d'eau potable passant à proximité de la mairie. Ce sinistre a engendré une fragilité des fondations du bâtiment et de ce fait nous avons dû déplacer en urgence la mairie ainsi que l'agence postale dans la salle des fêtes. Leur fermeture a été de courte durée, le service public a été rapidement assuré par les agents dès le lendemain du déménagement. Malgré quelques petits désagréments, chacune et chacun ont œuvré pour vous offrir un accueil et un service de bonne qualité face à une situation exceptionnelle. Une étude par un cabinet de conseil est en cours afin de déterminer les causes de l'incident, d'intervenir sur la structure et nous proposer une méthodologie de confortement. À ce jour, les locataires des 2 logements au-dessus de la mairie ont été relogés.

- Depuis le 1<sup>er</sup> septembre, Mme SCHILLACCI, sexologue clinicienne est installée au 144 rue Neuve, dans l'ancienne bibliothèque. Les ouvrages de la bibliothèque quant à eux ont pris place dans une classe de l'ancienne école. Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour proposer des créneaux d'ouverture.

- Les travaux d'agrandissement de la boulangerie avancent suivant le planning établi. Nos boulangers auront bientôt une nouvelle pièce pour effectuer leurs préparations et régaler nos papilles.

- Des travaux ont débuté dans les bâtiments de l'ancienne école afin de proposer 2 cabinets médicaux au docteur Lefranc pour qu'elle puisse s'installer en début d'année prochaine.

- La demande d'ouverture d'une micro crèche est en cours. La demande de subvention a été déposée et les travaux devraient démarrer avant la fin de l'année, ce qui devrait permettre l'ouverture pour Septembre 2022.

- Le projet Eolien démarré en 2018 continue d'alimenter les débats au sein du Conseil municipal. Même si le vote du projet au sein du Conseil municipal sortant était favorable à ce projet, un avis consultatif des conseillers a fait ressortir cette fois un avis défavorable. Une enquête publique devrait avoir lieu prochainement dans notre commune.

- Les travaux de réfection des trottoirs se poursuivent et devraient prendre fin en Novembre. Les amorces de la rue Sauvage et de la rue du Stade ont été ajoutées au projet et sont réalisées afin de réduire les stagnations d'eaux et également le coût lors de leur prochaine réfection.

- Un projet de travaux pour la réhabilitation et la création de mares est à l'étude. Afin d'optimiser la gestion des eaux pluviales urbaines et de valoriser le patrimoine local, nous envisageons la réhabilitation de mares avec une gestion alternative des eaux pluviales qui permettra de limiter les ruissellements, favoriser la biodiversité, protéger les habitations et préserver les milieux naturels.

### AVIS DE PASSAGE AUX PROPRIÉTAIRES FONCIERS

**Mme MARTIN, géomètre du cadastre sera dans notre commune du 6 octobre 2021 au 10 novembre 2021, afin de procéder aux mises à jour annuelles de la documentation cadastrale et à la tenue du plan cadastral**

## Conseil Municipal des Jeunes



Léon, Matthieu, Victor, Vincent, Maxime et Antoine ont été élus en décembre dernier au 1<sup>er</sup> Conseil Municipal des Jeunes (CMJ).

Les principales initiatives sont la mise en place de la boîte à livres, la construction et pose de nichoirs à oiseaux, la peinture au terrain de basket.

Après une année compliquée sanitaire, nous leur avons proposé de repartir pour un nouveau mandat d'un an, mais nous souhaitons compléter le Conseil avec des nouveaux membres (15 maximum).

Un courrier nominatif va être transmis à chaque jeune, les candidats sont invités à remplir un dossier de candidature en allant sur le site de la commune dans la rubrique « CMJ » ou bien en mairie avant le 19 Novembre 2021.

### Pour déposer un dossier :

- Être domicilié dans la commune
- Être scolarisé du CE2 à la 4<sup>ème</sup> au 1<sup>er</sup> janvier 2022
- Un seul enfant par foyer/fratrie

*Une boîte aux lettres sera installée sur la place de la salle des fêtes pour permettre aux enfants d'envoyer leur liste au Père Noël*



*Nos jeunes conseillers ont décidé d'égayer l'arbre sur la place de la salle des fêtes en y installant une guirlande de stalactites pour les fêtes de Noël*



*À l'initiative du Conseil des Jeunes*

*Un grand merci aux personnes qui ont participé au nettoyage de notre village. Nous avons ramassé environ 100 Kg de déchets.*

*Une place de cinéma a été offerte aux jeunes participants*





## Cérémonie du 11 Novembre

La cérémonie du 11 novembre aura lieu à 11 heures

Suite aux évènements et à l'installation provisoire de la Mairie et de l'Agence Postale dans la salle des fêtes, le spectacle de Noël n'aura pas lieu...

### Colis des Aînés

Contrairement à ce que nous avons envisagé, il ne sera pas possible de faire le repas des aînés dans la salle des fêtes comme prévu.

Par conséquent, comme l'année dernière, nous ferons un colis « amélioré » pour les personnes en âge de les recevoir :

(70 ans dans l'année)



### Déchets Verts

Pour rappel, le ramassage des déchets verts se termine le 26 Octobre 2021



### Rappel de stationnement



Nous rappelons qu'il est interdit de stationner en dehors des stationnements matérialisés et surtout sur le béton lavé.

Des places de parking sont à votre disposition derrière la salle des fêtes et des emplacements matérialisés le long des voies communales.

Il est rappelé qu'en cas de gel sur les trottoirs, il est interdit de mettre du sel mais plutôt du sable. Un gros sac sera à votre disposition sur le parking de la salle des fêtes.

### Zones de tri sélectif

Chaque semaine les zones de tri sont nettoyées, soit par les agents communaux, soit par la communauté de communes.

Chaque semaine, nous constatons le manque d'incivilité de la part de personnes non respectueuses de ces endroits communs.

Ce comportement est un manque de respect du travail des agents de collecte qui vident les bornes mais également des voisins devenus spectateurs malgré eux de « ce dépotoir »





## PanneauPocket



Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, la mairie de LA NEUVILLE ROY s'est équipée de l'application **PanneauPocket**

Elle permet de vous prévenir en temps réel, sur votre téléphone ou votre tablette, des alertes ou des informations de la commune. Par exemple : alertes météo, coupures sur les réseaux, inondations, travaux de voirie, modifications des collectes des déchets, événements divers ... Cette application est accessible à tous et elle est totalement gratuite. Elle ne nécessite aucune création de compte ni aucune donnée personnelle. Où que vous soyez, restez connectés à l'actualité de votre commune.

1. Téléchargez gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant PanneauPocket sur [App Store](#) ou [Play Store](#).
2. Ouvrez PanneauPocket et désignez la commune de LA NEUVILLE ROY en favori en cliquant sur le cœur situé à côté de son nom.

N'hésitez pas, en cas de difficultés, à **contacter** la mairie ou venir pendant les heures d'ouverture. Nous vous aiderons à l'installer

Ce système a porté ses fruits puisqu'à deux reprises des chiens égarés ont pu retrouver leurs maîtres, et ceci en moins d'une heure ... À ce jour, 173 administrés ont mis la Commune en favori.

### État civil



#### **Ils nous ont quittés**

2 août : Denise DUCASTEL

19 septembre : Alain DETERPIGNY

#### **Bienvenue à**

17 juillet : Tessa DOMAGNE

28 juillet : Safya MONNEVEUX

24 août : Julie MARCEAU

5 septembre : Chloé DEMESSINE

#### **Ils se sont unis**

4 septembre : Laurie PORTEMONT et Samuel BOLLÉ

11 septembre : Amélie VINET et Richard CARON

